

Créée en 1936, POMAGALSKI s'est imposée comme le premier constructeur mondial de systèmes de transport par câble, par l'étendue de sa gamme et sa présence géographique, par le nombre de ses références (plus de 7500) dans 69 pays au monde, par la qualité et les performances de ses matériels.

L'activité de POMA se caractérise par son métier unique, développé autour des possibilités du câble dans les transports de personnes, de matériels, de matériaux dans les domaines de l'industrie, du tourisme, des transports urbains, des parcs récréatifs et des sports d'hiver.

Depuis sa fondation, POMA a marqué sa présence à l'international et a aujourd'hui constitué un réseau mondial qui lui permet d'être présente dans le monde entier sous la forme de filiales, de licenciés et d'agents. POMA, c'est aujourd'hui un groupe de 750 personnes dans le monde.

POMA c'est aussi des filiales en FRANCE, toutes situées en Rhône-Alpes, et qui sont plus particulièrement chargées de la réalisation de produits clefs des installations : cabines, mécaniques d'appareils débrayables, automatismes et contrôle.

Si l'on mettait bout à bout tous les appareils construits par POMA, on relierait PARIS à LOS ANGELES. Ces appareils ont une capacité de transport totale de plus de 5,8 millions de passagers / heure, ce qui équivaut à la population de la FRANCE toutes les 10 heures 10 minutes.

POMA, c'est toute une gamme de produits :

téléskis, télécordes, télésièges fixes et débrayables de 2 à 8 places, télécabines de 4 à 25 places, téléphériques débrayables, à va et vient, téléphériques à matériaux, blondins, ascenseurs inclinés, navettes passe piétons, funiculaires, navettes de transport urbain, minimétros POMA 2000.



## POMA une entreprise active



- 1 • ARIANA 6 YEN TU Vietnam. (photo JP GARDET)
- 2 • Cabine 33 personnes DMC-FUNITEL VAL THORENS France.
- 3 • Siège DOUDOUK 6 LES MÈNUIRES France.
- 4 • Cabine 200 personnes VANOISE EXPRESS / PARADISKI France.
- 5 • Siège COKIS 6 LES MÈNUIRES France.
- 6 • Ligne TK VECTRIS LES DIABLERETS Suisse.
- 7 • Ligne transport à matériaux. VICAT SASSENAGE France.
- 8 • ARIANA 6 CLUB HUALIEN OCEAN PARK Taiwan. (photo JP GARDET)
- 9 • PHCENIX 6 SUPER DEVOLLY France.
- 10 • ARIANA 8 MEGÈVE France.
- 11 • UNIFIX 4 VOREPPE France.

création et photos : LACAS R. / POMA - Janvier 2004



### POMAGALSKI S.A.

109, rue Aristide BERGES • CENTR'ALP • BP 47 / F • 38341 VOREPPE Cedex  
 tél : 33 / 04 76 28 70 00 • fax : 33 / 04 76 28 71 91  
 email : poma.info@poma.net • http://www.poma.net

# T E L E M I X

## Dossier de presse



31 Janvier 2004

# ROCHEROUSSE ORCIÈRES



**Patrick RICOU**  
Maire d'Orcières



**Jean-Yves REMY** - Président du Directoire du Groupe REMY LOISIRS

**TELEMIX®**, un nouveau nom pour une première en France : une remontée mécanique qui offre à la fois des sièges 6 places et des cabines 8 places.

Un pari osé que la Commune d'Orcières a engagé avec la Société Pomagalski, et que le groupe Remy Loisirs a repris à son compte.

Un pari réussi qui se mesure par la satisfaction totale de la clientèle.

Cet investissement est un maillon essentiel du plan de développement de la station de ski d'Orcières, qui comporte un volet urbain avec la création de 3 000 lits en résidence de tourisme, des aménagements urbains pour 10 millions d'euros, la modernisation et l'extension des remontées mécaniques pour 35 millions d'euros.

Le **TELEMIX®** de Rocherousse qui sera inauguré le 31 janvier 2004 sera donc la première pierre du nouveau départ d'Orcières.

Nous tenons à remercier tous les acteurs qui ont permis de mener à bien ce projet et la Sté Pomagalski qui a relevé le défi.



L'appareil réalisé par POMA à ORCIERES est le premier d'un nouveau type d'appareils, qui réussit la mixité télésiège et télécabine. Cet appareil est équipé des premières cabines DIAMOND 8 installées en France.

En fait, le **TELEMIX®** présente la particularité de mixer sur une même ligne des sièges et des cabines qui vont transiter dans des gares d'appareils débrayables SATELLIT. Ces véhicules peuvent être de capacités différentes (ex. : des sièges 6 places avec des cabines 8 places, des sièges 4 places avec des cabines 6 places ).

Implanté sur la piste de Rocherousse, le **TELEMIX®** circule à la vitesse de 5 mètres/seconde pour parcourir les 2400 mètres séparant la gare aval (à 1852 mètres d'altitude) de la gare amont (à 2292 mètres d'altitude). Le **TELEMIX®** de Rocherousse est dans un premier temps équipé de 81 sièges 6 places et 9 cabines 8 places, soit 90 véhicules ; le rythme est de 9 sièges et 1 cabine. La configuration actuelle permet un débit provisoire de 1910 personnes/heure.

Il est prévu que le débit définitif soit porté à 2670 personnes/heure ; l'appareil sera alors équipé de 120 véhicules, soit 90 sièges 6 places et 30 cabines 8 places. Le rythme sera alors de 3 sièges et 1 cabine.

Le **TELEMIX®** offre donc la particularité d'être facilement accessible aux skieurs, qui pourront monter skis aux pieds sur les sièges, et d'être également accessible aux non skieurs, aux personnes à mobilité réduite et aux jeunes enfants, qui pourront utiliser les cabines pour monter et redescendre.



## Caractéristiques techniques

|   |                     |
|---|---------------------|
| Type  | <b>TELEMIX® 6/8</b> |
| Modèle de gare                                    | <b>SATELLIT</b>     |
| Longueur de la ligne                              | 2385 m              |
| Dénivellation                                     | 440 m               |
| Vitesse maxi d'exploitation                       | 5 m/s               |
| Vitesse maxi en marche de secours                 | 1,4 m/s             |
| Débit horaire à terme                             | 2670 p/h            |
| Distance entre véhicules                          | 44m                 |
| Durée du trajet                                   | 8 mn                |
| Capacité des cabines DIAMOND                      | 8 places x 30       |
| Capacité des sièges DOUDOUK                       | 6 places x 90       |
| Type de dispositif d'accouplement                 | OMEGA TL            |
| Puissance du moteur principal                     | 692 kw              |
| Puissance du moteur de secours                    | 241 cv              |
| Réducteur principal                               | PK 21-L             |
| Emplacement de la station motrice                 | amont               |
| Emplacement de la station retour                  | aval                |
| Nombre de pylônes de ligne                        | 22                  |
| Sens de montée                                    | gauche              |
| Largeur de la voie                                | 6,20 m              |
| Diamètre du câble porteur tracteur                | 47 mm               |
| Système de tension hydraulique : tension du vérin | 34 000 daN          |

## Les premiers pas du TELEMIX®

En ce qui concerne l'embarquement, la gare aval est dotée de deux zones d'embarquement distinctes et donc de deux files d'attente : l'une réservée aux skieurs, l'autre aux piétons. La gare amont est elle aussi équipée de deux zones de débarquement distinctes. De plus, la gare amont est équipée d'une zone d'embarquement pour les cabines et la gare aval d'une zone de débarquement pour les cabines. Il n'est pas prévu que les passagers utilisent les sièges pour la descente afin de privilégier l'utilisation des cabines.

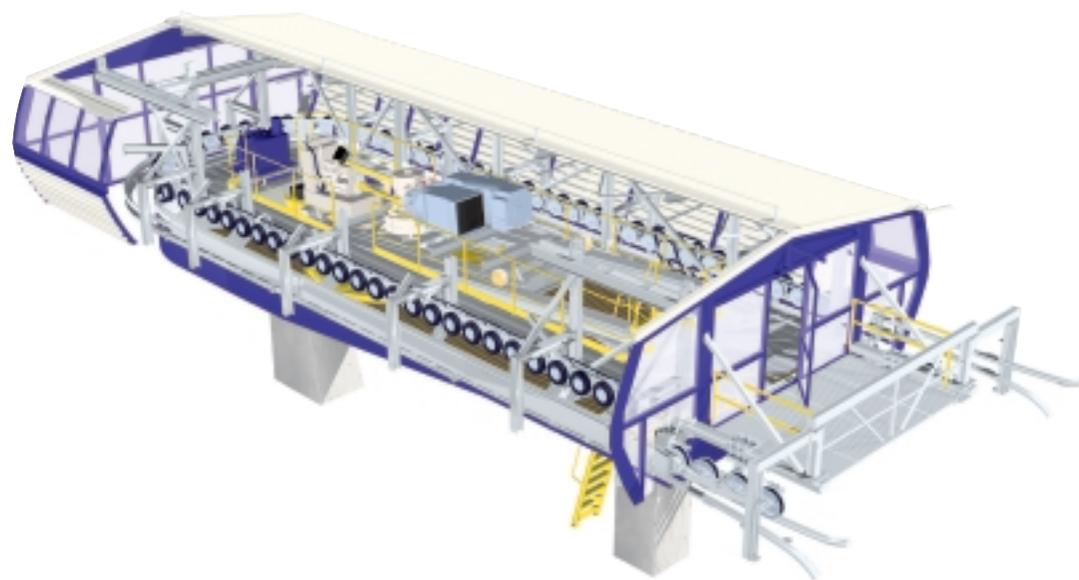
Il faut noter que sur le **TELEMIX®** d'ORCIERES l'embarquement et le débarquement des passagers des cabines sont opérés à une vitesse de 0,30 mètre/seconde au marchepied alors que l'embarquement et le débarquement des skieurs des sièges sont opérés à une vitesse de 1 mètre/seconde et cette opération se fait sans qu'il soit nécessaire de ralentir manuellement l'appareil. Tout est géré automatiquement au niveau des vitesses de traînage et des cadencements en gares.

L'exploitation de l'appareil en période hivernale est assurée par deux personnes par gare : l'une pour les sièges et l'autre pour les cabines.

Le démontage intégral des sièges étant possible, l'exploitation en période estivale n'est faite qu'avec les cabines et la présence d'une seule personne par gare est nécessaire.

Il faut également noter que le **TELEMIX®** peut être équipé avec un nombre de sièges et de cabines équivalent, l'aménagement de l'appareil étant réalisé suivant les besoins de l'exploitant.

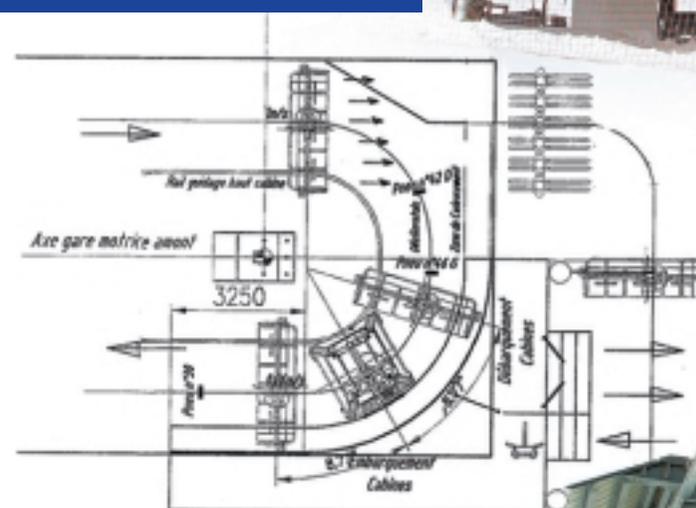




## La gare SATELLIT

Les gares "SATELLIT" de téléportés débrayables que POMA propose se caractérisent principalement par une conception modulaire plus industrielle permettant d'optimiser la qualité, les coûts et les délais de réalisation, une meilleure prise en compte des tâches de maintenance et une couverture qui crée un vaste espace intérieur. Elles reprennent les techniques qui ont fait le succès des gares "Oméga T" :

- Prise en charge des véhicules par des pneumatiques, sans interruption, de l'entrée à la sortie des gares.
- Prise de mouvement des pneumatiques effectuée directement sur des galets entraînés par le câble.
- Contrôle de cheminement piloté par automate.
- Pince sans réglage, conçue pour un entretien réduit, montage et démontage rapides, fonctionnement silencieux grâce aux galets non métalliques.
- En cas de défaillance d'un galet de prise de mouvement, un dispositif de secours permet de ramener les passagers immobilisés en ligne.





L'embarquement, les véhicules,



## Le siège DOUDOUK

Le siège **POMA** est confortable, pratique, sûr et fiable. Pour simuler plusieurs dizaines d'années d'exploitation, le siège a subi des essais de fatigue sur la base de mesures effectuées sur une ligne représentative.

Le garde-corps a une forme de débattement qui garantit une distance confortable au droit de la tête et des genoux des passagers. Il est équipé de repose-pied et de poignées de manœuvre qui ont une forme ergonomique pour une bonne prise en main, par les enfants en particulier. L'arceau a une forme enveloppante qui permet de porter directement les supports de dossiers et banquette sans pièces annexes, et qui ne présente pas d'arête agressive susceptible de blesser un skieur à l'embarquement.

La banquette est relevable, la suspente est démontable.

La conception du siège et son confort font que l'embarquement et le débarquement des passagers avec ou sans skis aux pieds sont très faciles. La banquette et le dossier sont pourvus de coussins confortables et individuels pour aider visuellement les passagers à bien se placer devant le siège à l'embarquement.

## La cabine DIAMOND

Les cabines **DIAMOND** ont été conçues pour répondre aux attentes des exploitants et s'adapter à leurs besoins.

L'ossature est constituée de profilés aluminium extrudés et rivés. Elle est fixée à un châssis de liaison avec la suspente au moyen d'un système muni d'amortisseurs.

Les vitrages, en matière organique, avec possibilité de doublage intérieur, sont réalisables en trois versions : maxi (entièrement vitrée), moyenne ou mini.

La conception prévoit une accessibilité aisée des zones à contrôler. Le mécanisme d'ouverture / fermeture des portes est inséré dans un boîtier extractible et compact qui regroupe les fonctions de fermeture/genouillage et verrouillage des portes. Pour simuler les conditions d'exploitation, ce mécanisme a subi des tests d'endurance de 250 000 cycles.

De 4 à 16 places, ou plus, passagers assis ou debout, skis à l'intérieur ou dans des augets extérieurs, la modularité de la ligne **DIAMOND** permet de configurer les cabines tant des installations neuves que rénovées. La gamme **DIAMOND** est qualifiée suivant les nouvelles normes européennes.